



TOUS LES ENFANTS ONT DES DROITS



Un livret réalisé par les magazines



LES DROITS DE L'ENFANT, TU CONNAIS ?

LE QUIZ

1 Qu'est-ce que la CIDE ?

- La Coupe Internationale Des Enfants.
- ★ La Convention Internationale des Droits de l'Enfant.
- ◆ Une Classe Intéressante de Découverte d'Équitation.

Réponse : c'est la Convention internationale des Droits de l'Enfant, que l'on appelle aussi "Convention relative aux droits de l'enfant".



2 À ton avis, les droits de l'enfant, ça concerne...

- ★ Tous les enfants du monde.
- ◆ Les enfants de France et d'Europe.
- Les enfants qui le souhaitent.

Réponse : tous les enfants du monde !



3 D'après toi, on est un enfant quand...

- On aime bien jouer.
- ★ On a moins de 18 ans.
- ◆ On aime bien manger des bonbons.

Réponse : quand on a moins de 18 ans.

4 Qui est responsable de faire respecter ces droits ?

- ◆ Le chef des enfants du monde.
- Les enfants eux-mêmes.
- ★ Tout le monde, dans chaque pays qui a adopté la Convention.

Réponse : tout le monde dans chaque pays qui a adopté la Convention.

5 Il n'y a que dans les pays pauvres que les droits de l'enfant ne sont pas respectés.

- ★ Faux.
- Je ne sais pas.
- ◆ Vrai.

Réponse : faux.



6 Le droit à la participation, c'est le droit de...

- ◆ Jouer tous les matchs de foot de ta ville.
- ★ Donner ton avis et être écouté.
- Aller en récré avec les copains.

Réponse : donner ton avis et être écouté.

Et maintenant, compte tes points !

Marque 1 point en face de chaque réponse que tu as choisie, puis fais le total par symbole.

	1	2	3	4	5	6	Total
●							
★							
◆							

Tu as un max de ★ : bravo !

Tu en sais déjà beaucoup sur les droits de l'enfant. Ce livret t'aidera à informer tes amis.



Tu as un max de ● : pas mal...

Les droits de l'enfant, ça te dit quelque chose. Ce livret t'aidera à mieux faire valoir tes droits.



Tu as un max de ◆ : aïe-aïe !

Tu n'es pas très au courant des droits de l'enfant... Lis ce livret pour connaître et défendre tes droits et ceux des autres !

LES DROITS DE L'ENFANT

Depuis 1989, le fait de s'exprimer, d'aller à l'école ou d'être soigné sont reconnus comme des droits fondamentaux pour tous les enfants du monde !



Pour ton bien

“L'intérêt supérieur de l'enfant” est un des grands principes de la Convention.

Les gouvernements et les adultes en général doivent prendre des décisions pour le bien de l'enfant, c'est-à-dire en tenant compte de son intérêt avant celui des adultes qui l'entourent.

Participe!

À la maison, à l'école, dans leur ville, **les enfants doivent pouvoir s'exprimer et être écoutés par les adultes.**

Partout sur la planète, y compris en France, ce droit de participer aux décisions qui les concernent est encore trop souvent ignoré.

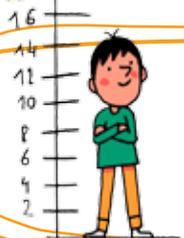


Encore un effort

Malheureusement, **les droits de l'enfant ne sont pas respectés partout** : la peine de mort, les trafics d'enfants ou les mariages forcés sont encore pratiqués dans certains pays. Les dirigeants doivent agir ensemble pour que ce ne soit plus le cas nulle part sur la planète.



18 ADULTE



18 ans

D'après la Convention, c'est l'âge avant lequel toutes les personnes sont considérées comme des enfants. **Après, ils deviennent des adultes !**

ONT 30 ANS!

1989

C'est l'année où presque tous les pays du monde ont adopté un texte très important : la **Convention des droits de l'enfant***. Pour la première fois, ils se sont engagés tous ensemble à défendre et faire respecter les droits de l'enfant.

* Cette convention porte plusieurs noms : Convention relative aux droits de l'enfant, Convention internationale des droits de l'enfant ou Convention des droits de l'enfant.



Égalité

Ces droits sont **les mêmes pour tous les enfants de la planète.** Dans tous les pays, les filles et les garçons ont donc le droit de grandir dans de bonnes conditions.

En progrès!

Depuis 30 ans, il y a eu de grandes améliorations. Par exemple, il y a de moins en moins d'enfants et d'adolescents obligés de travailler pour gagner de l'argent.

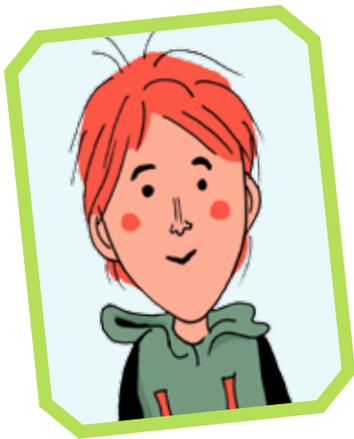


Peut mieux faire

Il y a encore beaucoup de progrès à faire pour que les droits de l'enfant soient respectés, en France et ailleurs ! Dans le monde, environ 265 millions d'enfants et d'adolescents ne peuvent toujours pas aller à l'école. Et 250 millions de jeunes subissent des guerres et des conflits.

Chiffres de l'Unicef.





ADIL NE VA PAS À L'ÉCOLE

Adil est né en Albanie (Europe). Avec ses parents, il a quitté son pays pour fuir la pauvreté. Aujourd'hui, il vit en France mais il ne peut pas aller en classe.

Il y a six mois, Adil est arrivé en France. Lui et sa famille n'ont pas de papiers d'identité français. Ils ne parlent pas encore la langue et vivent dans un campement.

Une association les aide pour inscrire Adil à l'école mais c'est long et compliqué.

Eh oui ! Même en France, le droit à l'éducation n'est donc pas garanti à 100 %.



Dans certains pays, les enfants doivent travailler au lieu d'étudier. Dans d'autres, **l'école est fermée à cause de la guerre, du manque de professeurs...**

En France, certains enfants en situation de handicap n'ont pas de classe adaptée pour eux.



Bonne idée !

Dans une école de Soyaux (16), Xavier accueille des enfants étrangers venus de Bulgarie, Guinée, Portugal... Dans sa classe*, ils apprennent le français. Peu à peu, ils discutent plus facilement avec leurs copains et rejoignent une classe de leur niveau (CE1, CE2, CM1...).

* En France, d'autres écoles proposent ce genre de classe, mais pas assez.



PAS DE MÉDECIN POUR RIYA

Riya vit dans le Rajasthan, en Inde (Asie). Elle habite dans un village de montagne isolé où il est difficile d'être bien soigné.

Souvent, quand elle est malade, Riya n'est pas soignée. Le docteur le plus proche est installé à 15 km. Sans voiture, il faut beaucoup marcher pour aller le voir.

Son cabinet est mal équipé et il a peu de médicaments...

En plus, les parents de Riya n'ont pas toujours l'argent pour payer les soins.



Dans les pays riches, l'accès à la santé peut aussi être compliqué.

Aux États-Unis par exemple, aller à l'hôpital coûte très cher. Des millions d'enfants américains ne peuvent donc pas être opérés. En France, des adultes et des enfants renoncent à porter des lunettes ou à aller chez le dentiste à cause du prix.



Bonne idée !

Le **Bus social dentaire** est un bus qui sillonne l'Île-de-France. À l'intérieur, il y a un véritable cabinet avec des dentistes bénévoles qui proposent gratuitement des soins et de la chirurgie des dents aux personnes démunies.





EMMA EST MAL LOGÉE

À Lyon, les parents d'Emma ne pouvaient plus payer le loyer de leur appartement du centre-ville : ils en ont été exclus.

Aujourd'hui, la famille d'Emma vit à cinq dans une pièce, dans un vieil immeuble humide. L'installation électrique est en mauvais état. Il n'y a rien pour cuisiner. **Emma n'a pas la place pour faire ses devoirs ou même jouer...** Elle a un peu honte : elle n'ose pas en parler à ses copains d'école.



Partout dans le monde, des enfants sont mal logés : dans la rue, des bidonvilles ou des habitations précaires. **En France, environ 4 millions de personnes sont mal logées*** : pour elles, difficile de cuisiner, de se laver, de faire leurs devoirs, de recevoir des invités ou, simplement, de bien dormir.

* Chiffre de la Fondation Abbé Pierre.



Bonne idée !

Depuis 1950, en France, il y a des HLM (Habitations à Loyer Modéré) : ces logements sont moins chers grâce au soutien de l'État. Mais **il faudrait en construire beaucoup plus... y compris dans les quartiers chics** pour que les riches et moins riches vivent ensemble.



THÉO VEUT AGIR DANS SON ÉCOLE

Dans son école, près de Lille, Théo est délégué de classe. Il représente la voix des élèves de sa classe. Une mission pas toujours facile !

Depuis cette année, Théo propose des idées pour améliorer la vie de l'école : **nouveaux jeux dans la cour, repas plus variés à la cantine, réparation des verrous des toilettes...** Il prend la parole, mais il a parfois l'impression que ça ne sert à rien. Les adultes ne l'écoutent pas toujours !



Les enfants ont le droit de participer aux décisions qui les concernent, dans tous les domaines. Par exemple, en cas de divorce des parents, l'enfant doit être écouté ! **À ton âge, tu dois pouvoir aussi t'exprimer sur l'organisation de ta ville :** par exemple, en participant à un conseil d'enfants ou de jeunes.



Bonne idée !

Connais-tu le **Collège des enfants et des adolescents** qui dépend de l'HCFEA* ? **6 filles et 6 garçons, venus de toute la France, réfléchissent et donnent leur opinion** sur les sujets qui concernent les enfants et les jeunes : leur avis est transmis aux ministres !



* Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge.



NATHAN EST MALTRAITÉ

En France, dans sa propre famille, Nathan est maltraité. Il doit absolument être protégé !

Quand le père de Nathan s'énerve, il donne souvent des coups à son fils. Nathan crie, pleure, essaye de se défendre. Il a souvent des bleus qu'il essaye de cacher. Il ne sait pas quoi faire : **il a peur et n'ose en parler à personne**, même pas à ses meilleurs copains.



Malheureusement, cette violence familiale existe partout dans le monde. Elle n'est pas que physique. **Cela peut aussi être des mots blessants, des insultes, de la négligence** (quand les parents sont absents ou ne prennent pas assez soin de leurs enfants)... Tout enfant doit être protégé.



Bonne idée !

Si tu es dans une de ces situations ou que tu connais un enfant qui vit peut-être cela, tu peux appeler le 119 : c'est un numéro de téléphone gratuit où des personnes sont là jour et nuit pour t'écouter. N'hésite pas aussi à parler directement à des adultes de ton école.



NOUR VOUDRAIT AVOIR PLUS DE LOISIRS

Nour est syrienne (Moyen-Orient). Elle a fui la guerre et vit depuis 4 ans dans un camp de réfugiés, en Jordanie.

Dans le camp, les enfants n'ont rien à faire. Ils ne peuvent pas en sortir. Nour s'ennuie tellement ! Elle aimerait bien avoir plus d'activités et de jeux. **Elle rêve de faire de la peinture, d'aller un jour au cinéma...** Mais ici, il n'y a rien !



En France, 1 enfant sur 3 * ne part jamais en vacances. Et pendant l'année, **beaucoup d'enfants n'ont pas d'activité en dehors de l'école**. Pourtant, tous les enfants devraient pouvoir accéder aux loisirs (sport, musique...) et à la culture (spectacle, musée...). C'est important pour rire, rêver et bien grandir !

* Chiffre du Secours Populaire.

Bonne idée !

Beaucoup de villes et d'associations paient des séjours à la mer ou à la campagne pour les enfants dont les parents ne peuvent pas s'offrir de vacances. Tous les enfants ont droit à des vacances pour vivre de belles expériences et mieux grandir.





OUSMANE « ENFANT FANTÔME »

Dans son village du Nigeria (Afrique), Ousmane mange, dort, discute, joue... Mais il n'existe pas aux yeux de son pays car il n'a pas été enregistré à la naissance.

Quand il est né, les parents d'Ousmane ne sont pas allés le déclarer auprès des bureaux de l'administration. C'était trop loin et trop cher. Aujourd'hui, il n'a pas d'identité officielle.

Son pays ne sait pas qu'il existe : il ne peut pas être soigné, faire des études, partir à l'étranger...

Comment peut-il construire sa vie ?



Tout enfant a droit à une identité : un nom, une nationalité...

Or, **dans le monde, 230 millions* de jeunes sont dans le même cas qu'Ousmane.** En France aussi, il existe des enfants « invisibles » pour les autorités, comme dans le département d'outre-mer de Mayotte par exemple.

* Chiffre de l'UNICEF.



Bonne idée !

Au Burkina Faso (Afrique), deux ingénieurs ont inventé une appli pour smartphone qui contribue à résoudre le problème des enfants sans identité : grâce à iCivil, un responsable de village peut enregistrer la naissance d'un bébé à distance, juste avec un téléphone !



NAJIBA RESTE À LA MAISON

Dans son pays, l'Afghanistan (Asie), Najiba ne peut pas faire les mêmes choses que les garçons.

Najiba ne sait ni lire, ni écrire. **Comme ses parents sont très pauvres, ils ont préféré envoyer son frère à l'école.** Elle doit aider à la maison et broder des tissus pour gagner un peu d'argent. Comme lui, elle aimerait bien apprendre et, aussi, sortir pour jouer dehors !



Selon la Convention, tous les enfants doivent avoir les mêmes droits, quel que soit leur sexe, leur religion, leur langue ou leur origine. **On appelle ça la non-discrimination.**

Mais il y a encore du travail pour arriver à cette égalité.



Bonne idée !

En 2016, en Guinée (Afrique), plusieurs filles ont créé le **Club des jeunes filles leaders de Guinée.** Ce groupe défend leurs droits, lutte contre les violences qui leur sont faites et, en particulier, **contre les mariages forcés.**



TES DROITS, C'EST AUSSI...

AVOIR DES COPAINS

Avoir une vie sociale, jouer, discuter et s'amuser avec des copains et des copines... C'est aussi un droit pour tous les enfants !



AVOIR DES LIENS FAMILIAUX

Même s'il ne vit plus avec eux, tout enfant doit pouvoir garder un lien avec ses parents. Un enfant ne peut être séparé de ses parents que s'ils le négligent ou le mettent en danger.



NE PAS ÊTRE EXPLOITÉ

Chaque pays fixe l'âge auquel on a le droit de commencer à travailler pour gagner de l'argent. Dans tous les cas, le travail ne doit pas être une menace pour la santé ou l'éducation.



EXPRIMER SES OPINIONS

Les enfants ont le droit d'exprimer librement leurs opinions, dans le cadre des lois de leur pays et du respect des autres.



EN CAS DE GUERRE

Les pays doivent particulièrement protéger les enfants pris dans un conflit armé : ils doivent les mettre à l'abri, soigner les blessés, les empêcher de faire la guerre ou de porter des armes.



ET TOI? PENSES-TU QU'IL Y AIT D'AUTRES DROITS À DÉFENDRE ?

.....

.....

.....

.....

Demander de l'aide

Le 119 est là pour toi tous les jours, et même la nuit. Tu te sens en danger (harcèlement, racket, violence...), tu connais un ami qui l'est ou tu te poses des questions ? N'hésite pas à appeler ! Tu peux aussi demander à l'afficher dans ta classe.



TOUS ENSEMBLE



Se mobiliser

Parle des droits de l'enfant à tes copains, crée un journal pour t'exprimer... Et propose à ton école de participer à la Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre.

Contacter le Défenseur des droits

En France, le Défenseur des droits et la Défenseure des enfants sont chargés de défendre tes droits. Tu peux consulter le site defenseurdesdroits.fr et les contacter à la rubrique **Saisir le Défenseur des droits**.



COMMENT AGIR ?



Participer

Participer, c'est s'exprimer pour être entendu dans ton école, ton quartier, une association ou même ta ville si tu es élu(e) au **Conseil municipal des jeunes** par exemple !



Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU*

Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU est chargé de faire respecter la Convention. Tous les 5 ans, il reçoit les pays qui l'ont adoptée et vérifie qu'ils la respectent. Il leur donne ensuite des conseils sur ce qu'ils peuvent améliorer. Depuis 2016, en France, tu peux déposer une **plainte** auprès de ce Comité si tu n'as pas été entendu(e) par la Justice. Des associations peuvent t'aider à le faire.

En parler à un adulte



Si tu penses qu'un de tes droits n'est pas respecté, tu peux te confier à un **adulte de confiance** : parent, prof, oncle ou tante, ami de ta famille...

* L'ONU est l'Organisation des Nations Unies. Elle rassemble 193 États du monde entier.

AVIS AUX PARENTS



PP Les anniversaires marquent toujours des événements importants. Cette année, la convention internationale des droits de l'enfant a 30 ans. C'est une belle occasion de rappeler qu'au-delà des frontières et des différences, tous les enfants du monde ont les mêmes droits. Et que les droits des enfants sont autant de devoirs des adultes et de nos sociétés afin que chacune et chacun grandisse plus libre, mieux éduqué, en pleine santé et totalement respecté. 99

Geneviève Avenard,
Défenseuse des Enfants.



Dans le cadre du projet

De la Convention **AUX ACTES !**

30 ans Convention relative aux droits de l'enfant

ce livret a été co-écrit par bayard et l'ensemble des associations partenaires :



Ensemble, ces associations se mobilisent à l'occasion des 30 ans des droits de l'enfant pour leur promotion et leur défense, en France et dans le monde. Suivez nos actions sur : www.delaconventionauxactes.org